

## **Permanences CAF**

La C.A.F effectue des permanences, **uniquement sur rendez-vous**, à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin (5, rue Jules Ferry).

Un technicien conseil vous renseigne sur les prestations, sur vos droits et sur votre dossier, un mercredi sur deux, de 13h45 à 16h30.

Un travailleur social vous conseille et vous accompagne lorsque vous rencontrez des situations familiales difficiles, ponctuellement, le jeudi, de 8h45 à 12h00.

Enfin, deux bornes numériques C.A.F sont à votre disposition à l'accueil de la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin et de la Maison de Quartier de La Chapelette (11, rue de l'Industrie), un accompagnement est possible avec un animateur Borne Relais CAF.

Les rendez-vous sont à prendre au 3230 ou sur le site internet de la CAF, à la rubrique "contacter ma CAF" ou directement en [cliquant ici](#).

Plus d'informations

[Contacter la CAF \(.pdf - 476.26 Ko\)](#)